

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents ou représentés	8
Nombre de suffrages exprimés	8
Votes	Contre 0 Pour 8

S.Y.M.V.A.H.E.M.

DELIBERATION
DU CONSEIL SYNDICAL

SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

SUR LE COMPTE DE GESTION 2013

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents ou représentés	8
Nombre de suffrages exprimés	8
Votes	Contre 0 Pour 8

Date de la convocation : 18 février 2014
Séance du 24 février à 18 heures 30

Le 24 février 2014 réuni sous la présidence (1) de **Monsieur RIVENET Bernard**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par **Monsieur Christian PETTE**, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	52 490,45 €	60 333,78 €
Part affectée à investissement	29 393,54 €	50 414,24 €
Totaux	81 883,99 €	110 748,02 €
Résultat de clôture		28 864,03 €

Besoin de financement
Excédent de financement
Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES
Besoin total de financement
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
52 490,45 €	
39 153,07 €	86 520,45 €
91 643,52 €	86 520,45 €
5 123,07 €	
5 123,07 €	
0,00 €	
0,00 €	
5 123,07 €	
0,00 €	

ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
52 490,45 €	60 333,78 €
52 490,45 €	0,00 €
68 546,61 €	136 934,69 €
173 527,51 €	197 268,47 €
	23 740,96 €

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

5 123,07 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
23 740,96 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
0,00 €	au compte 001 (excédent d'investissement reporté)

Ont signé au registre des délibérations : **Aifette-Polvert, José Bouffart, Jean-Claude Hiraut, Yves Beugnet, Olivier Majewicz, Christian Vangrevelinghe, Bernard-Rivenet, Jean-Paul Specq, Jean-Michel Marcotte, Jean-André Croquelos.**

Le Président (lors du vote du compte administratif)

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats)

REQUEN SOUS PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

26 FEV. 2014



(Handwritten signature)

(Handwritten signature)

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
(2) En fonction des données communiquées par le comptable



SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem (Recques-sur-Hem)

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

Extrait du Registre des Délibérations Séance du lundi 24 février 2014

L'an deux mille quatorze, le 24 février, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 18 février 2014, s'est réuni en mairie de Recques sur Hem sous la Présidence de M Christian PETTE.

Présents :

Les délégués titulaires : M. Christian Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Olivier Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquère, M. Christian Vangrevelinghe (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Jean-Paul Specq (CCRA), M. José Bouffart (CCPL), M. Jean-Michel Croquelois (CCPL), M. Jean-Claude Hiraut (CASO) remplacé par M. Jean-Michel Marcotte, M. Bernard Rivenet (CCTP).

Titulaires non remplacés : Mme Polaert (CCTP), cette dernière ayant toutefois donné pouvoir à M. José Bouffart.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul Specq

02/14 : BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2014

M. le Président présente le budget primitif de l'exercice 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- section d'investissement : 462 397,07 euros
- section de fonctionnement : 135 447,96 euros

REÇU EN SOUS PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le
24 MARS 2014

Le budget fait état d'un montant global de cotisations à hauteur de 86 667 €.

Soit une participation pour chaque EPCI de :

EPCI	Clé de répartition	Montant cotisation en 2014
Communauté de Communes de la Région d'Audruicq	37,53 %	32 526,13 €
Communauté de Communes des Trois Pays	18,47 %	16 007,39 €
Communauté de Communes du Pays de Lumbres	23,61 %	20 462,08 €
Communauté d'Agglomération de Saint-Omer	20,39 %	17 671,40 €

Le comité syndical décide à l'unanimité d'adopter le budget primitif 2014 du SYMVAHEM et de fixer, comme indiqué ci-dessus, le montant des participations sollicitées auprès des EPCI adhérents.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
Le Président, Christian PETTE

Pour Copie Conforme,
Le Président, Christian PETTE.





Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem (Recques-sur-Hem)

REÇU EN SOUS PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

20 MARS 2014

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

Extrait du Registre des Délibérations Séance du lundi 24 février 2014

L'an deux mille quatorze, le 24 février, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 18 février 2014, s'est réuni en mairie de Recques sur Hem sous la Présidence de M Christian PETTE.

Présents :

Les délégués titulaires : M. Christian Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Olivier Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquère, M. Christian Vangrevelinghe (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Jean-Paul Specq (CCRA), M. José Bouffart (CCPL), M. Jean-Michel Croquelois (CCPL), M. Jean-Claude Hiraut (CASO) remplacé par M. Jean-Michel Marcotte, M. Bernard Rivenet (CCTP).

Titulaires non remplacés : Mme Polaert (CCTP), cette dernière ayant toutefois donné pouvoir à M. José Bouffart.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul Specq

03/14 : PERSONNEL - RECRUTEMENT EN CUMUL D'ACTIVITES A TITRE ACCESSOIRE - Modification n° 2.

M. le Président explique en raison de la dissolution de la CCRAVH, il y a lieu de prendre une nouvelle délibération afin d'indiquer le changement de poste de M. Sébastien HUYON, lui permettant de poursuivre sa mission de coordinateur au sein du SYMVAHEM.

Par délibérations en date du 24 février 2009 et 5 avril 2011, le SYMVAHEM a déjà été amené à se prononcer favorablement sur ce sujet.

Conformément au décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, il est donc proposé de confier la coordination administrative du SYMVAHEM à M. Sébastien HUYON, **attaché territorial principal à la Direction Générale des Services au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer.**

Cette mission de coordination au sein du SYMVAHEM comprend les tâches suivantes : aspects budgétaires, marchés publics, organisation interne du syndicat, recherche de partenariats techniques et financiers, communication, relations avec les EPCI adhérents.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité de :

- confirmer le recrutement de M. Sébastien HUYON, attaché territorial principal à la Direction Générale des Services au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer en tant que coordinateur administratif, en cumul d'activité à titre accessoire pour une mission d'intérêt général exercée auprès d'une personne publique, conformément au décret 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires,
- fixer la durée d'intervention de l'intéressé à 6 heures par semaine, soit 6/35ème de sa rémunération indiciaire uniquement,
- fixer l'entrée en vigueur de ces dispositions au 1er janvier 2014.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
Le Président, Christian PETTE

*Pour Copie Conforme,
Le Président, Christian PETTE.*



SYMVAHEM
Syndicat mixte de la Vallée de la Hem
(Recques-sur-Hem)

Département du Pas-de-Calais

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du lundi 24 février 2014

L'an deux mille quatorze, le 24 février, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 18 février 2014, s'est réuni en mairie de Recques sur Hem sous la Présidence de M Christian PETTE.

Présents :

Les délégués titulaires : M. Christian Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Olivier Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquère, M. Christian Vangrevelinghe (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Jean-Paul Specq (CCRA), M. José Bouffart (CCPL), M. Jean-Michel Croquelois (CCPL), M. Jean-Claude Hiraut (CASO) remplacé par M. Jean-Michel Marcotte, M. Bernard Rivenet (CCTP).

Titulaires non remplacés : Mme Polaert (CCTP), cette dernière ayant toutefois donné pouvoir à M. José Bouffart.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul Specq

04/14 : HYDRAULIQUE DOUCE - OPERATION n° 2 - MISSION APS/APD - MARCHÉ

M. le Président explique en raison de la dissolution de la CCRAVH, il y a lieu de prendre une nouvelle délibération afin d'indiquer le changement de poste de M. Sébastien HUYON, lui permettant de poursuivre sa mission de coordinateur au sein du SYMVAHEM.

M. le Président expose l'action entreprise par le SYMVAHEM concernant les dispositifs d'hydraulique douce. Depuis fin novembre, il a été procédé à la plantation des premiers dispositifs d'hydraulique douce sur le bassin versant, ce qui représente 2,5 kms de haies, 270 ml de fascines et 1 bande enherbée. Suite à cette première opération significative, et compte tenu de l'adhésion des agriculteurs à ce type de pratique, M. le Président propose de lancer une deuxième série d'aménagements suivant le même modèle, à savoir réaliser dans un premier temps, un avant-projet sommaire, puis un avant-projet détaillé avant la phase opérationnelle.

L'étude pour la 2^{ème} opération d'hydraulique douce est estimée à 15 000 euros HT.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- proposer aux services de la chambre d'agriculture de réaliser un avant-projet sommaire,
- lancer la procédure de consultation pour la désignation d'un prestataire chargé de réaliser la mission d'avant-projet définitif,
- faire les demandes de subventions et signer tout document s'y rapportant.

REÇU EN SOUS PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

20 MARS 2014

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
Le Président, Christian PETTE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président, Christian PETTE.





Département du Pas-de-Calais

SYMVAHEM

Syndicat mixte de la Vallée de la Hem (Recques-sur-Hem)

Nombre de Membres		
afférents au Comité Syndical	En exercice	qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

Extrait du Registre des Délibérations Séance du lundi 24 février 2014

L'an deux mille quatorze, le 24 février, le comité syndical du SYMVAHEM, légalement convoqué le 18 février 2014, s'est réuni en mairie de Recques sur Hem sous la Présidence de M Christian PETTE.

Présents :

Les délégués titulaires : M. Christian Pette, Président (CCRA), M. Yves Beugnet (CCRA) remplacé par M. Hugues Duriez, M. Olivier Majewicz (CCRA) remplacé par M. Gérard Verquère, M. Christian Vangrevelinghe (CCRA) remplacé par M. Daniel Tacquet, M. Jean-Paul Specq (CCRA), M. José Bouffart (CCPL), M. Jean-Michel Croquelois (CCPL), M. Jean-Claude Hiraut (CASO) remplacé par M. Jean-Michel Marcotte, M. Bernard Rivenet (CCTP).

Titulaires non remplacés : Mme Polaert (CCTP), cette dernière ayant toutefois donné pouvoir à M. José Bouffart.

Secrétaire de séance : M. Jean-Paul Specq

05/14 : MARCHÉ D'ETUDES DE CONCEPTION D'AMENAGEMENTS DES BARRAGES DES MOULINS DELZOIDE, LEULENNE ET AUDENFORT

M. le Président rappelle que le SYMVAHEM a confié au cabinet AQUATEC une étude de conception d'aménagements à l'endroit de trois nouveaux barrages à Zouafques, Tournehem sur la Hem et Clerques, pour un montant de 28 500 euros HT (en tranche ferme) et 16800 euros HT (en tranche conditionnelle).

L'Agence de l'Eau finance cette opération à hauteur de 80%.

Afin de respecter les engagements pris auprès de l'Agence de l'Eau, M. le Président propose de lancer une nouvelle étude concernant les barrages des moulins Delzoide, Leulenne et Audenfort dont le montant est estimé globalement à 75 000 euros HT.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président à :

- lancer la consultation pour la désignation d'un prestataire chargé de réaliser cette étude,
- faire les demandes de subventions et signer tout document s'y rapportant.

REÇU EN SOUS PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

20 MARS 2014

Acte rendu exécutoire après
transmission en Sous-Préfecture
Le Président, Christian PETTE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,
Le Président, Christian PETTE.


SYNDICAT MIXTE
de la
Vallée
de la Hem


SYNDICAT MIXTE
de la
Vallée
de la Hem